



PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER

DU JEUDI 2 JUIN 2022 A 20H45

Le Comité de quartier de Moulet – Viallard – La Coussedière dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Sylvain MARSY et Melaine GUILLOU.

Etaient présents : Laurence DUPONT, Melaine GUILLOU, Jessie HERNANDEZ, Sylvain MARSY, Chantal RAPIN, Jennifer SIMONET

Etaient représentés : /

Etaient excusés : Clément VALERIO, Aude DUHAMEL, Julie MIFSUD, Sylvain GONDET, Joël DE AMORIM.

Etaient absents : /

M. Melaine GUILLOU et M. Sylvain MARSY, en qualité d'animateurs du comité de quartier de Moulet, après avoir procédé à l'appel des membres, constatent le quorum atteint, ouvrent la séance du Comité de quartier et désignent M. Sylvain GONDET aux fonctions de secrétaire de séance.

SUITES DU PROJET DE ZONE DE RENCONTRE DE L'ÉCOLE

Laurence DUPONT indique les suites données par la municipalité depuis la réunion publique du dernier comité de quartier (5/05/22). Les élus sont retournés sur place accompagnés des services municipaux. La police municipale a également examiné le projet.

Les élus optent finalement pour une zone « élargie », plus importante même que le scénario large fait par le comité de quartier :

- route de la Coussedière : zone de rencontre depuis le carrefour de l'école jusqu'au nouvel aménagement de sécurité devant l'aire de jeu ;
- rue de la Tirade : depuis le bas de la rue jusqu'en haut de la montée.

En complément, les élus prévoient une interdiction de tourner à droite vers la route de la Coussedière pour les poids lourds arrivant de la Plaine via la Route Départementale. Une attention doit cependant être portée pour maintenir l'autorisation de tourner pour le car de desserte scolaire (collège). La police municipale étudie les possibilités pour adopter une rédaction appropriée de l'arrêté municipal.

Des entreprises seront consultées par la mairie dans les prochaines semaines pour les marquages au sol. Le mobilier sera géré dans une autre consultation. Des mesures sont en cours pour matérialiser les possibilités de stationnement.

Le calendrier visé reste celui d'une réalisation prête pour la rentrée scolaire de septembre.

Actions à conduire à court terme :

- programmer le rendez-vous avec le directeur de l'école pour une présentation du projet.
Lui proposer d'inviter un représentant des parents d'élèves à la date convenue.
=> **Melaine GUILLOU**

GESTION DE LA BOITE MAIL DU COMITE DE QUARTIER (point ajouté à l'ordre du jour)

Un message de Monsieur Serge Faure adressé au maire a été reçu également en copie sur la boîte mail du comité de quartier. Dans ce dernier, M. Faure témoigne des comportements dangereux constatés dans l'exercice de ses fonctions d'encadrement / sécurité des traversées de l'école, et en appelle au Maire pour prendre des mesures appropriées.

Cela pose la question du traitement du courrier qui parvient sur cette boîte et de la communication de celui-ci au comité de quartier.

Décisions du comité :

- Après débat, il est convenu de ne pas relayer systématiquement aux membres du comité tous les mails reçus sur la boîte mail. Les messages seront plutôt traités collectivement en séance suivante (prévoir un temps dédié et rapide « traitement du courrier » dans l'ordre du jour).
- Concernant le courriel de M. Serge Faure, le comité constate en séance que le témoignage exprimé va tout à fait dans le sens du projet de zone de rencontre proposé. Une réponse lui sera adressée en ce sens.
=> **Sylvain MARSY**

VIE DES VILLAGES

Jennifer propose de tenir un temps de « brainstorming » pour imaginer des idées pour améliorer la qualité de vie des villages (Moulet / Coussedière / Viallard).

Un travail en atelier est réalisé sur 2 thèmes :

- embellissement des villages
- animation / vie de village

→ *Les productions complètes des ateliers sont jointes en annexe.*

Après synthèse collectives, 3 pistes de travail sont retenues en priorité :

- créer les conditions de l'animation de la vie de village : aménagement des places et abords des fours (voire de l'intérieur des fours) permettant de tenir des événements collectifs, un café associatif, une scène éphémère... en tenant compte de ce qui a déjà été fait (notamment à Viallard où le lieu est déjà aménagé de façon jugée satisfaisante)
- travailler sur le « patrimoine vivant » : plantations, vergers, prairies, jardins partagés
- impulser la création d'une journée de quartier pour rassembler les habitants dans un moment convivial, favoriser l'échange, et l'émergence d'actes collectifs (don, troc, partage de savoirs-faire., jeux..).

Décisions du comité :

- Il est proposé que ces 3 pistes soient approfondies pendant les prochaines séances. Les membres du comité sont invités à réfléchir à des propositions contribuant à ces idées dans chacun des 3 villages.
=> **TOUS**

MODALITÉS POUR LES PROCHAINES SÉANCES

Prochaine réunion le jeudi 30 juin à 20h45.

Lieu : four de Moulet (salle à réserver => **Sylvain MARSY**)

Ordre du jour :

- approfondissement des idées proposées
- traitement du courrier reçu (*si nécessaire*)
- avancement du chantier zone de rencontre
- renouvellement du groupe d'animation.

INFORMATIONS

L'ordre du jour étant traité en ayant permis à chacun de s'exprimer, la séance est levée à 22h15.

Les animateurs du comité de quartier